GRAND THÉATRE DE ROUBAIX
Jeudi 4 Janvier 1894

LE BARBIER DE SÉVILLE

Opéra-comique, en 4 actes, de ROSSINI

LE SOURD OU L'AUBERGE PLEINE

Opéra-comique DADAM

TOURCOING

UN ENFANT LÉGÈREMENT BRULÉ

Hier vers 11 h. 1/2 du matin, l'enfant des époux Hospied, Joseph, âgé de 15 mois, dormait dans son berceau pendant que sa mère vaquait aux so ns du ménage. Elle venait de retirer du feu un pot de fer rempli de soupe bouillante quand quelqu'un sonna à la porte. En retournant vivement le récipient qu'elle tenait en main heurta le berceau et du liquide jaillit par suite de la secousse et ébouillanta le bébé qui fut atteint aux bras et à la poitrine, mais peu grièvement heureusement.

Arrestation de deux mineurs pour mendicité. — L'agent Berbaudringhien fut informé hier matin que trois individus se livraient à la mendicité en passant à Reims. Il partit à sa rencontre un jeune, amené au poste, déclara se nommer Joseph Gautier, 20 ans, ouvrier mineur, et s'intituler les Monetier (Alexandre) et Lenoir.

Il donna les noms de ses deux compagnons. Le soir l'un d'eux se présenta pour obtenir un billet de logement et fut à son tour mis en état d'arrestation. Ce dernier se nomme Jules Cochet, 19 ans, également mineur, né à Attin (Pas-de-Calais).

Les deux hommes ont dit que, se trouvant sans ouvrage, ils étaient venus à Tourcoing où on leur avait dit qu'il existait des fosses à charbon.

Disparition. — Un vieillard de 70 ans, Joseph Degeis, demeurant au Petit Courtrai, est disparu depuis jamedi vers 7 heures du matin. Il était vêtu d'un pardessus marron, d'un pantalon noir à lignes, chaussé de bottines à élastiques et coiffé d'une casquette noire d'hiver.

Photographie Artistique et Industrielle
81, rue Desurmont, TOURCOING
Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés. TO.

LILLE

Une ballade à bon compte. — X..., (nous tairons son nom pour aujourd'hui) désirait vivement se promener un voiture, mais il fallait louer un cheval et cela coûte assez cher pour qu'il résoltât d'user d'un stratagème.

Il savait qu'un négociant de notre ville remisait son cheval chez M. François, rue des Arts.

Vers 7 heures d'une ces deux heures et demie, au nom du négociant, et fit harnacher le cheval avec lequel l'partit, à trois heures. Où alla-t-il? Nul ne le sait encore; mais, vers six heures, il revint et se contenta d'abandonner l'animal à la porte de chez M. François.

Le négociant n'est pas, on le conçoit, satisfait de cette aventure et s'emporte contre étant connu, aura sous peu à répondre aux questions de dame police, qui est chargée de l'arrêter.

Les vols. — La police de sûreté a arrêté Henri Gilon, 46 ans, sans profession ni domicile, surpris en flagrant délit de vol à la tire en face les guichets de la gare.

Accident. — Mme veuve Piatel, 78 ans, rue des Stiques 47, a été renversée rue Faidherbe par une voiture dont le propriétaire est resté inconnu. Il n'en est heureusement résulté que de légères contusions.

LE NORD

LES FUNÉRAILLES CIVILES de M. Waquez-Lalo

A LOOS

Hier, à trois heures de l'après-midi, ont eu lieu les funérailles de M. Waquez-Lalo, qui par son testament n'extrémis il avait voulu purement civiles. Dès longtemps avant l'heure indiquée, une foule nombreuse et recueillie, composée surtout d'ouvriers se pressait aux abords de la maison mortuaire, dont la porte d'entrée était garnie de simples tentures noires.

A trois heures un quart le cortège se forme. La libre-pensée de Lyon, précédée de son drapeau rouge, à franges d'or, ouvre la marche. Viennent ensuite les délégués des sections de libre pensée de Lille et des environs, puis les délégués de la section lilloise du parti ouvrier. Chaque société est précédée d'une couronne d'immortelles. Devant le cercueil se trouve avec les couronnes de la famille une couronne d'immortelles ornée d'un grand ruban tricolore et portant cette inscription : *Le conseil municipal de Loos à son collègue et ancien maître M. Waquez-Lalo.*

Puis s'avance le cercueil recouvert simplement d'un drap de velours noir avec les insignes de la libre pensée.

Le Conseil municipal ayant à sa tête, le maire, M. Georges Potié suit directement ayant la famille. Enfin, une foule d'au moins deux mille personnes environ ferme la marche. Nous remarquons M. Auguste Potié, conseiller général.

Le cortège suit lentement la grande route qui conduit au cimetière. Sur toute le parcours les curieux se pressent sur son passage.

Au cimetière, dès que les fossoyeurs ont descendu dans la tombe le cercueil de M. Waquez, M. Potié s'avance et au milieu d'un profond recueillement prononce le discours suivant :

Discours de M. Georges Potié

Messieurs,

Il y a dans la vie des devoirs si déchirants qu'on sombrerait de pouvoir s'y acquitter, et j'ai la *cœur encore gonflé par la vive émotion*, par la grande douleur dans laquelle m'plonge la nouvelle de la subite disparition de notre vénérable collègue, de mon vieil ami Auguste Waquez, à qui je dois adresser un adieu suprême, un dernier hommage au nom du Conseil municipal.

C'est que ce chef défunt a été pour moi, non seulement un bien bienveillant protecteur, mais un maître dans mon enfance, et jusqu'à la dernière heure, un bien bon conseiller en même temps qu'un modèle de vertus civiques.

D'autres voix bien plus autorisées que la mienne, pourraient vous dire et qu'il fut comme écrivain, elles vous prieraient de cette oeuvre inachevée, mais vraie autant qu'imposante et si hautement appréciée des spécialistes.

Elles vous parleraient des diplômes, des médailles, des flatteuses distinctions qui la récompensaient à chaque concours. Elle vous rappelleraient qu'à l'exposition de 1878, sa belle carte France, obtenait une grande médaille d'argent et qu'il fut introduit à la société de géographie par le prince de la science française, par Elisée Reclus.

Il n'est que par ce mémoire, comme par son mariage, Auguste Waquez-Lalo appartenait à une fam lle riche en artistes ; et qu'à en naturelle distinction, il joignait un scrupuleux labeur et un savoir à toute épreuve. Aussi, tout travail sorti de ses mains portait il sa marque. Ce fut un ouvrier original.

Ces mérites, messieurs, ne sont pas communs; mais d'habitude ceux qui les possèdent connaissent uniquement leur vie à leur fort ou si étroit étoile. Auguste Waquez, au contraire, a sacrifié à la cause démocratique qu'il a glorifiée toute sa vie.

Sa vertu dominante, en effet, c'était le dévouement ; sous des dehors paisibles, des plus modestes, il a pu, en quelque manière, consumer tout ce qu'endormi, il cachait sans aime flore et sensible vibrant à toutes les infortunes, s'im lignant devant l'oppression.

Il avait vu de près, à Paris même, la révolution de 48 et, à défaut d'autre culte, il adorait la démocratie.

Quand on pénétrait dans son intérieur, dans ce sanctuaire du travail où nul, femme héroïque la seconde, et que le sort de la petite étoile prononcé, il n'admettait que pour parler de l'ouvrier, pour discuter les moyens de le venir en aide, de développer son bien-être, son indépendance, son instruction surtout. Et lors, en face d'illuminati de tous et son enthousiasme enflammait les cœurs, c'était un apôtre au cœur ardent, qui oubliait parfois (jen sais quelque chose) l'heure de la leçon pour prêcher sa bonne parole à ses élèves. Inutile et persuader c'était bien tout son but.

Rappelez-vous sa vie de conseiller municipal d'homme politique; ce fut une vie de dévouement.

Jamais il n'a cherché les honneurs par modestie des fonctions administratives. Il a vu les lui rendaient redoutables! mais les honneurs le poursuivaient et il accepta toujours sans hésitation, sans chicane, les plus ingrates de dévouement.

Vous saurez bien trouver en lui l'avocat des humbles et des faibles. Vous réclamiez son appui et jamais il ne vous a manqué.

Dix années durant, il fit partie de notre Bureau de Bienfaisance dont il fut toujours l'un des principaux organisateurs; et vous savez qu'avec quelle sollicitude était vigilante et tenace, et quelles pénalités il a livrées aux ennemis des nécessiteux.

Ne fait pas d'ailleurs pendant de longues années presque le seul membre de tout le conseil municipal qui ne fut pas de l'union progressiste.

En 1892, l'Union républicaine et ouvrière lui portait malgré lui un nouveau mandat. Pour assurer le triomphe de son ami, Auguste Waquez poussa le dévouement jusqu'au bout en acceptant les fonctions de maire.

Mais ce dernier sacrifice devint pour lui trop pesant. Il avait 70 ans lorsqu'il accepta ce lourd fardeau, et sans doute, Déjà ses longues travaux vieux glossaphques l'absorbaient beaucoup ; et il ne dépensa guère moyens pour ses nouveaux devoirs.

C'était le maire des ouvriers, des petites gens, de tous ceux qui réclamaient un conseil ou un secours. Il s'épuisait à tout faire et un jour vint où il dut aba do ner tout travail de l'esprit la plus grand des maladies lui a frappé, le vaillant homme devenait aveugle.

Et alors quand il se sentit inutile aux autres et à charge à lui-même, il perdit tout espoir et prit cette ? tale résolution ! Mais admirez, messieurs, combien fut grande sa noblesse de cœur jusqu'à *cette heure suprême* ! Il y a quelques jours encore, je le rencontrais en sortant de la mairie, il venait à ma rencontre, pour m'accompagner, c'était encore pour me parler de ses projets de mariage de son quartier.

Cher Waquez, vous laissez parmi nous un bon exemple. La sépulture des pauvres que vous avez désirée ne sera pas pour vous la tombe de l'oubli, car votre souvenir restera gravé dans nos cœurs, et non seulement vous amis et vos anciens collègues vous regretteront à jamais, mais les habitants de Loos, se souviendront bien longtemps de leur vieux maire en blouse blanche; le plus infortuné, mais le plus désintéressé des démocrates.

Adieu, cher collègue, adieu, cher ami !

La voix de l'honorable ma re est à chaque tins ant étouffée par l'émotion, sa tristesse est poignante et un grand nombre des assistants, amis ou anciens amis du défunt ne peuvent retenir leurs larmes.

Après M. Potié, M. Delesalle, au nom de la France-Maçonnerie et de la Libre-Pensée, apporte à M. Waquez un dernier adieu.

Puis M. Eugène Ghesquière, au nom de la section Socialiste prend la parole et fait l'apologie du défunt.

L'assistance qui se tient dispersée en silence, profondément émue par la cérémonie à la fois triste et imposante à laquelle elle venait d'assister.

Une explosion à Anstaing

Deux blessés. — Un mort

Samedi soir, vers neuf heures, une explosion de gaz s'est produite au tirage de Deplouy et Deffrennes, à Anstaing.

Depuis quelques jours, le gaz se marchait plus vite contre-maître, M. Decoquel voulut en connaître la cause. Accompagné d'un mécanicien, M. Arthur, original de Templeuve (Belgique), ils allèrent toute la conduite du gaz avec une chandelle.

Tout-à-coup, arrivés près de la cloche une formidable explosion se produisit et jeta les les deux hommes sur le sol.

Les ouvriers sortirent précipitamment des ateliers et accoururent au secours du contremaître et du mécanicien, qu'ils trouvèrent inanimés.

M. Arthur fut transporté chez le concierge et M. Decoquel à son domicile, situé dans Tuffine, tandis qu'on courait chercher des docteurs.

Bientôt arrivèrent MM. le docteur Delaparre, d'Ascq; le docteur Roche, de Chéreng; et M. Defrennes, accompagné du docteur de Lannoy.

Les praticiens se mirent en devoir de prodiguer leurs soins aux deux hommes, qui *étaient fortement brûlés, surtout l'ouvrier* mécanicien.

Ce dernier a succombé hier matin, à dix heures, au milieu de ses douleurs atroces. Quant à M. Arthur, il a la barbe et les cheveux entièrement grillés et se plaint en outre, de douleurs internes ; il est marié et père de six enfants.

M. Arthur était célibataire.

Wervicq-Sud. — M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, vient d'accor er une médaille d'honneur à M. Joseph Ferrant, contre-maître chez MM. Saint-Léger, frères, fabricants de toiles à Wervicq-Sud.

Quesnoy-sur-Deûle. — M. Duquesnoy, ouvrier blanchisseur, membre des sapeurs-pompiers, vient d'obtenir une médaille d'honneur de M. le Ministre du commerce, pour ses trois ans passés sans interruption dans le même établissement industriel.

DUNKERQUE

L'affaire Dekester. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que Dekester, l'auteur du vol du Musée, était soupçonné de faits très graves.

En effet, on a tout lieu de supposer que ce malfaiteur serait le complice de pillards et que quelques-unes de ses ventes ne seraient produites dans le courant de cette année.

Ce qui l'y incrimine, c'est que depuis son incarcération, les bords de St-Pol sont parfaitement tranquilles. Parmi les ind vidus dévalisés par Dekester, se trouve un homme et une femme à qui il a pu, à forces demandes, extorquer de l'argent.

Malheureusement, aucune plainte n'a été portée, ni à Dunkerque, ni à St-Pol.

Dekester, qui a toujours prétendu d'épanchalement dans l'intérêt de ses amis, que lorsqu'il était sans le sou il allait faire une ronde de nuit sur la route de St-Pol et qu'il en rapportait quelques pièces de monnaie.

Chronique maritime. — Le steamer anglais « Rabinstein » est parti de Sagres le 29 décembre allant d'Odessa à Dunkerque.

— Le steamer anglais « Loyal-Briton » est parti de Gibraltar le 29 décembre allant d'Odessa à Dunkerque.

— Le steamer anglais « Capenor » est parti de Las-Palmas le 28 décembre allant de la Plata à Dunkerque.

— Le steamer anglais « Lady-Iveagh » est parti le *Novorossick* le 28 décembre pour Dunkerque.

— La steamer anglais « Caravallas » est arrivé à Dunkerque venant de la Plata avec des laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies, etc.

Mort subite. — Un marin anglais, William Emile, 31 ans, faisant partie de l'équipage du steamer «Havanos, amarré à la jetée 3 du bassin de Freycinet, est mort subitement samedi matin, à son bord, d'une angine d'angoisse.

Son cadavre a été transporté à la morgue.

L'inhumation a eu lieu hier à 3 heures de l'après midi.

Condekerque Branche. — Des voleurs ont enlevé un coq chez M. Dupuis. Des empêcheurs *de danser.*

Bourbourg-Campagne (hameau de Coppenaxfort). — Un vol de poules a été commis ces jours à la chaumière du nommé Auguste Couvreur, manœuvre. On soupçonne le nommé X... Joseph Fuiga, qui est connu pour avoir volé Couvreur. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Bourbourg.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Accident aux mines de Courrières

En voulant arrêter la marche d'un cabestan placé dans l'une des galeries de la fosse numéro cinq des mines de Courrières, située sur Sallaumines, le nommé Dubois Louis, âgé de 20 ans, en a pour mégarde fait tomber la cinq. L'appareil s'est mis à tourner avec une rapidité vertigineuse. Cet ouvrier atteint par un des wagonnets qui en résulte vint tomber la droite fracturée à deux endroits et son camarade de travail Delhaye Auguste âgé de 23 ans chargé par le câble qui se déroulait. Il pluvieux contusions sur tout le corps.

Ces blessés ont été transportés à leur domicile, Dubois à Airon et Delhove à Fouquières-lez Lens.

Lévin. — Bon nombre de cas de fièvre typhoïde sont signalés dans cette ville, toutes les mesures sont prises pour enrayer le développement de cette épidémie.

Rimbert-lez-Auchel. — Sur un manifest d'ouvrier d'ici, par M. Gobert, juge d'instruction, la gendarmerie a arrêté vendredi à midi, chez son frère, à Rimbert-lez-Auchel, Simon Jovenlaux, 45 ans, originaire d'Amiens, qui a une condamnation pour cela du tribunal Auch-Bruse, arrêté récemment.

Bruay. — Pendant la nuit, un malfaiteur a profité de ce que la porte donnant sur la cour était restée ouverte s'est introduit chez M. Dupuy-Rosset, dans la rue du Hamel, à Bruay et y a volé une somme de 20 francs et trois draps de lit.

— Lucien Dantzelle, 43 ans, herbeur à la fosse n° 4 des mines de Bruay, a été tamponné par une berline au pied du puits matériel et a eu le pied droit écrasé.

Isbergues. — Vendredi, six chiens enragés ont été abattus à Isbergues.

— Pendant la nuit un malfaiteur s'est introduit dans une succursale de M. Prémaux, boucher à Saint-Hilaire-Cottes, possède au hameau du Pont-de-Isbergues à Isbergues et a enlevé 15 livres de bœuf et 6 kilogrammes de lard frais. Déjà il y a trois semaines on a pris dans la même maison 19 kilogrammes de lard et une demi-douzaine de porcs.

Festubert. — Un mauvais garnement, d'un violent coup de poing, enfonce la porte d'une maison occupée par Désiré Dumulier, 71 ans marchand ambulant. Il y a un mois, on lui a démoli trois fenêtres.

BOULOGNE-SUR-MER

Enfant écrasé. — Un affreux malheur s'est produit samedi après-midi vers 5 heures, rue du Parc.

Une demi-douzaine d'enfants, âgés de 6 à 8 ans, s'amusaient à glisser à la fontaine sise en face du n° 12.

A un moment donné, ils prirent leur élan et, poussés l'un sur l'autre, ils allèrent rouler sur la chaussée.

L'un deux tomba sous les roues d'un camion chargé de sable qui descendait la rue.

Le conducteur ne put retenir son véhicule et l'une des roues passa sur la tête de l'enfant.

Un mouvement convulsif traversa le bambin. C'était fini.

La mort était si *rapide* qu'on ne lui avait eu la tête écrasée.

On juge du désespoir du père et de la mère de la victime.

Les membres de l'association des anciens élèves du collège de Boulogne-sur-Mer se réveillent, en assemblée générale vendredi prochain 5 janvier à 8 h. 1/2 du soir dans les salons de l'Hôtel Dervaux

CALAIS

Navire à la côte

Samedi soir, vers 8 heures 1/2, un vapeur espagnol, le « Colon » de Bilbao, trompé par les feux de la jetée, s'est mis à la côte à environ 600 mètres de la jetée Est.

Ce navire est chargé de minerai à destination de Dunkerque.

Les remorqueurs « Calaisienne » et « Champion » sont depuis dimanche matin sur les lieux pour renflouer mais leurs efforts, jusqu'ici, sont restés infructueux ; cela sera d'autant plus difficile que ce vapeur a le devant qui flotte, tandis que le derrière se trouve complètement immergé.

Vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs, après avoir escaladé un mur de 2 m. 50 de hauteur, ont pénétré chez de M. Lepierre Alphonse, boulanger 34 ans, rue Chantilly, 58, ont pénétré dans son cuvier et se sont emparés de deux lapins.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Audience du 30 décembre 1893

Détournement d'objets saisis. — Edmond Blavost, 38 ans, boucher à Herzele, a déjà été condamné quatre fois pour coups à six et à huit jours de prison.

Cette fois, il comparaît sur l'inculpation de détournement pour une valeur de 75 à 100 fr. d'objets de son mobilier saisis au profit de son propriétaire.

Il est condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende.

Beurre falsifié. — Deux demoiselles de Zutkerque, marchandes de beurre, l'une Marie Gaillard, 29 ans et l'autre Adèle C..., 20 ans, comparaissent sous la prévention d'avoir tenté de vendre sur le marché de Gravelines, le 20 septembre dernier, du beurre additionné de 68, 80, 81 et 82 0/0 de margarine, ce qui donne une moyenne de 70 0/0 de matière frauduleuse.

Le défaut pour elles pour raisons qu'elle a été trompée elle-même en achetant ce beurre à Gravelines, qu'elle destinait au marché de Calais.

Mais elles ont pu prouver que M. Lepierre Alphonse, boulanger 34 ans, rue Chantilly, 58, ont pénétré dans son cuvier et se sont emparés de deux lapins.

La pêche en eau douce

Au moment où j'écris ces lignes une année finit et lorsque vous les lirez la nouvelle aura commencé la semaine.

A vous, chers lecteurs et amis, gais compagnons de bord de l'eau, mes meilleurs souhaits.

L'année 1893 a été heureuse pour nous, elle a vu se fonder de nombreuses sociétés venant apporter à notre œuvre leur contingent d'efforts, elle a été marquée, pour nous, par plusieurs événements heureux qui ont justifié les espérances que nous avons tous dans le sport-pêche.

Appuyés par M. le Préfet et ministres les ingénieurs des ponts et chaussées, nous avons obtenu une faveur si grande qu'aucune de nous ne pouvait qu'il serait possible de nous accorder.

Nous l'avons cependant eu du fait d'existence légale, ce certificat du préfet public ce que nous sommes tout d'abord lui a droit de pêcher et de pêcher quand bon les lois que nous affirmerons.

Le décret ministériel du 21 août nous a conféré tout cela, mais ce certificat pas assez et M. le Préfet de 87 est, à obtenu depuis quelques jours.

Je suis heureux d'avoir cette bonne nouvelle à vous annoncer pour commencer l'année.

M. le ministre des travaux publics complétant le décret du 21 août, écrit à M. le préfet :

« Toutes les sociétés de pêcheurs à la ligne ont pour but le repeuplement des rivières et elles manifestent en cette direction avec nos désidérations. Il n'y a donc aucun danger à leur accorder sans limitation le droit de pêcher avec plusieurs lignes, le compte et sur leur sagesse pour ne pas dépasser un tant jusque mesure.

Je n'ai pas le texte sous les yeux et puis ne pas donner les mots exacts, mais c'est bien là le sens de l'appréciation bienveillante de M. le *Ministre des travaux publics*, appréciation que nous savons à cour de justifier.

M. le Ministre termine en modifiant ainsi l'article 15 du décret du 21 août qui concerne les sociétés des pêcheurs à la ligne :

« La nombre des permissions qui pourront être délivrées par la société, sans le contrôle des ingénieurs, n'est pas limité. Toutefois au cas où, par suite du développement de la société, le nombre des permissionnaires viendrait à être reconnu excessif, l'ingénieur en chef pourra refuser de viser de nouvelles jusqu'à ce que le nombre des permissionnaires ait été ramené à ce qu'il est à au moment de l'adjudication.

« Si la société s'engage à n'exploiter la pêche qu'en faisant usage de la ligne flottante à l'exclusion de tout autre engin, les sociétaires pourront faire usage simultanément de plusieurs lignes *haitantes munies de six hameçons au plus.* Le nombre de ces lignes ne pourra dépasser trois par sociétaire. »

Le reste de l'article 15 bis a été maintenu tel qu'il a été donné déjà dans le *Progrès*, au moment où il a été rendu.

Merci à M. le Ministre de la bonne opinion qu'il a eu *sociétés de pêcheurs*, merci aussi à ceux qui nous ont appuyés auprès de lui.

* * *

Dimanche dernier 24 décembre, comme il était convenu, les amis ont rendu visite aux pêcheurs de Charleville.

Le *Progrès* annonçait pour deux heures et demie, a commencé à trois heures ensuite il a été procédé à la fondation de la société.

Un comité a été nommé puis les statuts ont été discutés et approuvés.

La société de Charleville est fondée et bientôt, j'espère, Mézières sera la rivale.

Ainsi que j'ai pu en juger par ceux des pêcheurs de Charleville avec lesquels je me suis trouvé le plus en rapport, la réunion en est aimé.

Lundi j'ai visité Mézières et je quon voit de la Meuse en traversant la gare. Je ne rapporte un regret mêlé aux bons souvenirs que m'ont laissé les pêcheurs de Charleville, c'est que nous n'ayons pas été invités parmi chez nous.

Hélas, nous devons nous contenter de la Deûle et des affluents. De ce côté, nous ne sommes pas gâtés.

* * *

Les pêcheurs de Denain, ont en train d'organiser une société. Prière aux présidents de nos sociétés du département du Nord, aussi qu'aux autres qui voudront bien les aider, d'envoyer leurs statuts à M. Dijon, géométre à Denain.

Le syndicat cela vaut aussi dire, est tout à la disposition de ces amis.

* * *

Le syndicat a décidé qu'une médaille en argent serait décernée au gendarme Bernard, de la brigade de Laventie.

Cette médaille a été envoyée à M. le colonel de gendarmerie pour qu'il la fasse parvenir au destinataire par voie hiérarchique.

* * *

L'adjudication des pêches pour l'arrondissement de Lille est fixée au 31 janvier prochain.

Je ne connais pas encore la date précise pour les autres arrondissements, chaque sous-préfet prendra les dispositions comme il l'entend, mais il est probable que ce sera aussi vers fin janvier que ces adjudications auront lieu

C. DELAYS.

Demain mardi, 2 janvier, réunion du syndicat, à l'Hôtel de la Préfecture, heure habituelle.

C. DELAYS.

Nouvelles à la Main.

Du l'inconvéni ent d'être bègue par le temps qui court.

Un monsieur passe sur le boulevard en disant à l'ami qui l'accompagne :

— Je vieds de bien Mme de... de... de Z... et j'ai déposé une bob..., une bonb...

Avant qu'il ait le temps d'ajouter *onnière*, deux agents en bourgeois le saisissent au collet et l'entraînent, ainsi que son ami, chez le commissaire de police.

* * *

— Eh bien ! Ta belle-mère est venue habiter avec toi ?

— Ne m'en parle pas, c'est horrible. Elle a jeté la brouille dans toute la maison... Jusqu'aux oeufs qui, maintenant, sont toujours servis brouillés, et je ne les aime qu'à la coque !

* * *

La petite Fernande demande à son parrain :

— Qu'est ce que tu me donneras pour mes étrennes, si je sais bien sage ?

— Puisque tu sa is tout ce que tu sais lire, je te donnerai des livres.

— De bonbons ?

* * *

A la parloi e des Prudot :

— On cherche à trouver le mot le plus poussé le doux anarch ste Vaillant à lancer na bombe : il est cependant bien facile à trouver.

— Ah ! Et quel est-il ?

— Parbleu ! c'est parce qu'il n'avait pas le sou... vaillant.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Représentations municipales ordinaires. — Troupe du Grand-Opéra de Gand (Entrées de faveur rigoureusement suspendues).

Dimanche à 7 h. 1/4 : Rideau à 8 heures.

Jendi 4 janvier 1894,

LE BARBIER DE SÉVILLE

Opéra-comique en quatre actes, de Castil Blaze — Musique de Rossini.

Au troisième acte, Mme Jan-Boyer chantera l'air des variations de Proek.

LE SOURD ou L'AUBERGE PLEINE

Opéra-comique en trois actes — Musique d'Adam

Ordre du spectacle : *Le Barbier de Séville*, Le Sourd.

Prix des places : Loges et fauteuils, 4 francs — Pourtours, 2 fr. 50 — Premières de face, 1 fr. 75 — Premières de côté, 1 fr. 25 — Deuxièmes galeries, 0,90 centimes.

Bureau de location, Premières de face, 1 fr. 75 au bord de l'eau, mes meilleurs souhaits.

Le bureau sera fermé à 6 heures. Pour les places non numérotées, s'adresser chez le gérant de l'Hippodrome, rue des Longues-Haies.

Grand-Théâtre de Lille. — Bureau à 4 h. 1/2, Rideau à 8 heures 1/4. — Lundi 1er janvier, — à l'occasion des Fêtes du jour de l'An, spectacle *extraordinaire : Le Régiment*, pièce militaire à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux ; *Miss Hélyett*, opérétta en 3 actes.

Jeudi 4 janvier, 2e soirée, avec le concours de Mlle Marcoux, de l'Opéra-Comique. — **Werther**, drame lyrique en 5 tableaux, de Massenet.

Etat-civil de Roubaix

Du 31 décembre

Naissances. — Blanche Dumont, rue Ma Campagne, 86 — Maurice Ihuel, rue d'Alsace — M. Désiré Brienne, rue de Bourgogne, 6 — Eugène Dupelchin, boulevard de Metz — Céline Delerouge, rue de Lourcq — Alexandre Desmarcq, rue de l'Epeule — Jeanne Masurel, rue de Linnée — Léon Dupriez, rue de Fès — Alphonse Glorye, rue de Gretry — Hélène Beuscart, chemin de la Malcolonne — François Varoquier, rue de la Basse-Marcelle — Emile Vanlaighem, rue de Barbieux — Jeanne Goethals, rue Brezin.

Décès. — Florimond Lestagnier, 2 mois, rue des Anges, 31 — Clémence Wallaert, 28 ans, rue de Lannoy, 66 — Marcel Martin, 1 an, rue d'Alma — Aline Delrieux, 25 ans, rue Rollin, 8 — Emile Vandenbroucke, 21 ans, rue de la Justice.

Publications de mariages du 31 décembre. — Entre : Louis Lefebvre, 28 ans, tailleur, Roubaix et Marguerite Cauet, 24 ans, sans profession, Lille — Louis Vasseur, 27 ans, commis-voyageur, Roubaix et Juliette Roussel, 20 ans, plieuse, Wattrelos — Louis Deleporte, 26 ans, fondeur, rue Saint-Antoine et Marie Lecquenne, 24 ans, tisseuse, Roubaix — Pierre Mahieu, 25 ans, chauffeur, rue Delle, et Virginie Bosch, 24 ans, journalière, même ville — Jules Nassens, 27 ans, rait-cheur, rue Meyerbeer et Marie Vanpark, 25 ans, tisseuse, rue de la Chaussée, 13 — Victor St. Léon, 24 ans, lainerd, rue d'Alger et Hortense Vandenbavelde, 21 ans, blanchisseuse, même rue — Alfred Dumoncel, 24 ans, mécanicien, rue de Cambrai et Marie Bonte, 18 ans, mécanicienne, rue de Condé — Edmond Vanneuvenn, 24 ans, tisserand, rue Jacquart et Irma Vanquier, 19 ans, servante, rue de Fourmies — Alfred Demanez, 22 ans, journalier, rue de la Guinguette et Marie Mein, 27 ans, journalière, rue de Soubise — Théodore Perronne, 30 ans, manœuvre, rue de Lannoy et Marie Lemaire, 18 ans, sans profession, rue Jacquard — Gustave Demeyère, 20 ans, employé, Wattrelos et Maria Vanerstichelaen, 20 ans, couturière, Roubaix.

Henri Aury, 27 ans, journalier, Hellemmes et Zaïma Maurisse, 20 ans, journalière, Croybem — Henri De Decker, 24 ans, tisserand, rue Saint-Jean et Sophie Vandenbavelde, 21 ans, plieuse, rue de l'Hommelet — Auguste verlaine, 36 ans, employé, Roubaix et Lucie Courtois, 21 ans, sans profession, rue Saint-Antoine — Pierre Brocquet, 47 ans, journalier, Roubaix et Jeanne De Pauw, 35 ans, sans profession, rue Saint-Nicolas — Hippolyte Lefebvre, 26 ans, journalier, rue de la Louver et Pauline Drouker, 35 ans, épicière, rue de Naples.

Etat-civil de Wattrelos

du 28 au 29 décembre

Naissances. — Paul Deflenrre, rue de Roubaix — Aline Delchambre, Crétinier — Eliza Troye, Touquet — Marcel Lecomte, Lebourgeur — Zoé Hendry, Pre-du — Marie Dumortier, rue de l'industrie — Jeanne Brifaut, Grimonpont — Marie Vanmeenen, Houzarde — Marie Catteau, Touquet.

Décès. — Matthe Hanekens, 6 mois 1/2, rue Sainte-Marguerite — Henri Desfleunes, 68 ans, rue Neuve — Jean Wennebroeck, 1 an, rue de Saint-Joseph — Désiré Lievens, 5 mois 1/2, Breuil — Sophie Lagache, 69 ans, Nouveau-Monde — Henri Neriaud, 52 ans, Houzarde — Elisa Bissching, 24 ans, Bas-Chemin — Hippolyte Houlle, 31 ans, Petit-Jean.

Mariages — Néant.

Publications de mariages. — Entre : Achille Vandes, lainerd et Marie Hoffmann, tisseuse — Louis Vasseur, commis-voyageur et Estère Hoze, piquûrière — Alphonse Castelain, ouvrier et Marie Collemans, ménagère.

Etat-civil de Flers-Lille

Du 15 au 21 décembre

Naissances. — Julienne Le'ère, au Recueil — Auguste Maringue, au Recueil — Eugénie Pérignon, route de Lannoy — Alphonse Féron, rue Sainte-Marie.

Décès. — Raymonde Tancré, 7 mois, cité Coube — Sophie Lille, 44 ans, rue de Grange — Florence Jovenaux, 11 mois, Babylone — Jean Cocheteux, 6 semaines, Epinoy — Henriette Wenden, 65 ans, rue Fénelon — Marie Perné, 58 ans, au Breucq. — Honoré Desprez, 44 ans, à Epinoy.

Mariages. — Entre : Emile Scaelens, garçon brasseur et Julie Lebrun, couturière — Augustin Duffez, journalier et Marie Dubus, journalière.

Publications de Mariages. — Entre : Alcide Delbecque, journalier et Marie Willocq, fileuse de lin.

MARQUE DÉPOSÉE
MARQUE DÉPOSÉE
Maladies de l'Estomac, Digestions Difficiles, Douleurs Digestives, TOUJOURS GUÉRIES par la
POUDRE SALINE RAFRAÎCHISSANTE du Dr BURGGRAEVE
Prix : 1 fr. 75 le flacon. Dans toutes les Pharmacies.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
COMPTOIR DE CHANGE FONDÉ EN 1879
Siège social : *LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis*
Succursales : ROUBAIX 6, rue de la Gare. — LILLE-WAZEMMES Rue Gambetta, 1er.
Achat et Vente à forfait de pays étrangers de négociation courante. Argent comptant Titres.
Vente de toutes Obligations à lots avant tirage avec engagement de les rachetter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.
Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. Aux taux les plus réduits.
Paiement de coupons, transferts, conversions, Versements de feuilles de coupons.
Vérification des listes de tirages.
Renseignements sur toutes valeurs. Service gratuit.
Souscriptions aux emprunts publics avec facilités de paiement et combinaisons particulières et aux Emprunts des souscriptions.

CARTES DE VISITES
Sur Bristol..... 1f.45
Sur Bristol supérieur..... 2f.
Voir spécimens à la 4e page

Une nouvelle pénitence
« Pour le punir, tu n'auras pas ton Rob Laroche, » disait une maman à son enfant désolé de cette privation.
C'est là un des moindres avantages du Rob Laroche, de pouvoir être pris avec plaisir par les enfants difficiles, les femmes délicates et les vieillards. Il guérit rapidement les maladies constitutionnelles, les vices du sang héréditaires ou nouveaux, les maux d'yeux contagieux, et en général, dépure, clarifie et rafraîchit le sang. Son action, également laxative, désarrange le corps des humeurs froides. Uniquement composé, il agit doucement et régulièrement, mais sûrement contre les maladies anciennes et chroniques.
Les personnes qui sont inquiètes, qui souffrent, liront avec grand profit un petit opuscule très intéressant (60e édition), sur la composition du sang, ses maladies, leur traitement, par le Docteur Lerat, Pharmacien à Bordeaux, envoyé gracieusement à ceux qui le demandent. Il expédie aussi 12 flacons franco pour 12 francs ou 6 flacons contre 21 francs mandat.
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

Réglisse Pectorale A. & J. GOUDRON
Au supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron à stéréconnue pour tous ceux qui en ont fait usage.
1 boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens
Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. M. en rouge.
Adresser demande par poste à la pharmacie Le Boeuf, à Bayonne.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversions.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris 31 décembre 1893.

Le 31 décembre 1892, la rente française 3 0/0 clôtur it à 96.85.

Aujourd'hui, c'est-à-dire à un an de distance, elle côte 96.25, ayant gagné conséquemment deux points et demi.

Le 4 1/2 arré à par la menace de la conversion, se retrouve exactement au prix de l'an dernier, à 105.50.

La Rente Italienne termine l'année, en reprise de 2 fr. sur ses plus bas cours à 79.50. La goulotte remarquable de 3 0/0 Portug